



Le 18 janvier 2019

HÔTEL DE VILLE
05120 L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE
Téléphone : 04.92.23.10.03
Télécopieur : 04.92.23.02.99
courriel : info@ville-argentiere.fr

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 17 JANVIER 2019

1

PRÉSENTS : Tous les membres en exercice sauf :

- Joël GIRAUD qui donne procuration à Patrick VIGNE
- Rémi ROUX qui donne procuration à Roland DAVIN
- Silvia VIANO qui donne procuration à Claire CHRISTIAN

SECRÉTAIRE : Claire CHRISTIAN

I – APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DÉCEMBRE 2018

⇒ A l'unanimité

II – COMPTE-RENDU DES RÉUNIONS

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux donnent connaissance aux membres de l'assemblée des réunions et rencontres auxquelles ils ont participé entre le 13 décembre 2018 et le 17 janvier 2019.

III – DÉLIBÉRATIONS APPROUVÉES A L'UNANIMITÉ

- Délibération autorisant Monsieur le maire à céder à la Société Protectrice des Animaux (S.P.A.) une portion de la parcelle communale F 4016 pour la construction d'un refuge.
Abstentions : Didier AOUIZRAT, Marie-Noëlle DISDIER, Jean-Pierre RIPPERT, Carole ROBERT, au motif que : « Cette transaction est prévue par un acte simple de cession. Les élus abstentionnistes auraient préféré que ce terrain fasse l'objet d'un bail emphytéotique entre la commune et la S.P.A. »
- Délibération autorisant Monsieur le maire à signer avec Monsieur le président de la S.P.A. une convention fixant les modalités pratiques de la collaboration de partenariat dans le cadre de la création d'un refuge sur le territoire communal.
- Délibération statuant sur la prise en charge par la commune d'une partie du coût des forfaits de ski « saison » pour les stations de Puy Saint-Vincent et de Vallouise-Pelvoux délivrés par la Communauté de Communes du Pays des Écrins aux enfants de la commune de L'Argentière-La Bessée.

- Délibération validant les propositions de noms de rues sur la Zone d'Activités des Sablonnières.
- Décision modificative budgétaire n° 6.